

## **Gestion des risques – Une perspective des Services d'urgence**

### **Responsable du cours :**

Manitoba Emergency Services College – Programme de gestion

### **Clientèle cible :**

Les bénévoles et les personnes à temps plein qui font partie de petits et moyens ministères de la Protection civile. Les gestionnaires, les chefs, les commandants du lieu de l'incident, les fonctionnaires hiérarchiques et les employés de première ligne des Services d'urgence.

### **Description du cours :**

*Durée : 24 heures*

Ce cours décrira brièvement l'information qui est essentielle à la gestion des risques pour les employés des Services d'urgence. Il comprendra une vue globale des risques communautaires, des risques organisationnels, des risques opérationnels et de la gestion de l'information.

La façon dont une organisation gère ses risques est essentielle à la santé et au bien-être de ses employés. Ce cours utilise les concepts de la gestion des risques et les remet entre les mains des gestionnaires, des chefs, des commandants du lieu de l'incident, des fonctionnaires hiérarchiques et des employés de première ligne des Services d'urgence.

### **Objectifs du cours :**

Les objectifs du cours comprennent ce qui suit :

- comprendre le sens du risque tel qu'il se relie aux Services d'urgence
- comprendre les probabilités et les conséquences des risques
- comprendre les mesures de contrôle disponibles pour les Services d'urgence
- introduire un processus en cinq étapes pour gérer les risques

- Discuter et examiner les principes de la gestion « en temps réel » des risques
- la planification de l'incident avant-coureur en tant qu'outil de gestion
- la gestion de l'information en tant que partie intégrante de la gestion des risques

**Cours préalables :**

Aucun

**Taille de la classe :**

Minimum 10; maximum 24

**Emplacement du cours :**

Manitoba Emergency Services College

**Disponibilité du cours :**

Veillez vous référer au calendrier de formation du Manitoba Emergency Services College, disponible par le biais du Bureau du commissaire aux incendies (sans frais au 1-888-253-1488) et en ligne au [http://www.firecomm.gov.mb.ca/mesc\\_calendar.html](http://www.firecomm.gov.mb.ca/mesc_calendar.html)

**Frais :**

Les frais de ce cours sont de 250 \$ (chèque à l'ordre du ministre des Finances)

**Point d'accès :**

Bureau du commissaire aux incendies  
 Manitoba Emergency Services College  
 1601 VanHorne Avenue East  
 Brandon, MB R7A 7K2  
 Tél. : 204-726-6855  
 Télécopieur : 204-726-6847  
 Sans frais : 1-888-253-1488  
 Courriel : [emerserv@govmb.ca](mailto:emerserv@govmb.ca)  
 Formulaire de demande :  
<http://www.firecomm.gov.mb.ca/graphics/ApplicationForm.pdf>

**Commentaires additionnels :**

- Certification : on remettra un Certificat aux candidats qui auront réussi le cours. **La présence assidue est obligatoire pour la réussite du cours.**
- Matériel : les candidats doivent apporter un relieur à feuilles mobiles, un stylo et un surligneur